



## Cessation d'activité artisan

Par **catherine perche**, le **03/02/2009** à **16:47**

bonjour,  
je suis artisan inscrit au registre des métiers.  
Mon activité cette année ne va pas dépasser les 32000 € de chiffre et je souhaiterais changer de statut pour être auto entrepreneur, régime micro entreprise.  
Comment dois-je faire ?  
est-ce possible de passer de l'un à l'autre sans délais?  
quelles sont les conditions?  
d'avance merci.

Par **pierreec59**, le **04/02/2009** à **13:44**

Bonjour,

Je vous conseille de réfléchir à deux fois sur votre projet car le statut autoentrepreneur n'est pas forcément mieux que celui de micro entreprise.  
Renseignez-vous sur ce statut ([www.autoentrepreneur.fr](http://www.autoentrepreneur.fr)) et faites une comparaison entre ce que vous payez actuellement en totalité ( cotis sociales, IR notamment ) et ce que vous paierez avec ce nouveau statut ( cotis sociales sur le CA notamment, IR sur le CA ).

Cordialement,

Pierre